

Dossier de presse

Rentrée universitaire 2025/2026

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
Pôle Développement et relations institutionnelles

Direction de la Communication – Véronique DUCHANGE



Conférence de presse

Lundi 8 septembre 2025

En présence de :

- Laurent Bordes, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- Karine Peltier, directrice du CLOUS de Pau ;
- Isabelle Baraille, vice-présidente du conseil d'administration ;
- Frédéric Marias, vice-président de la commission recherche ;
- Karine Rodriguez, vice-présidente de la commission formation et vie universitaire ;
- Christophe Derail, vice-président partenariat et innovation ;
- Ernesto Exposito, vice-président relations internationales ;
- Stéphanie Rabiller, vice-présidente bien-être et santé étudiante ;
- Gilles Bernard, directeur général des services ;
- Laurent Meunier, directeur général des services adjoint ;
- Christine Allard, directrice générale des services adjointe ;
- Gisèle Mendy-Bilek, directrice du collège Études européennes et internationales (EEI) ;
- Émilie Guyard, directrice du collège Sciences sociales et humanités (SSH) ;
- Hervé Carrier, directeur du collège Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement (STEE) ;
- Véronique Duchange, directrice de la communication.

Table des matières

COMP 27-30 : le nouveau contrat d'objectifs, de moyens et de performance	3
Le partenariat UPPA – CROUS : un atout pour nos campus	4
Rentrée universitaire 2025/2026	6
Grands événements à venir	10

COMP 27-30 : le nouveau contrat d'objectifs, de moyens et de performance

L'UPPA a signé avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), en complément du contrat pluriannuel 2022-2027, un Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) pour la période 2024-2026.

En juillet 2025, les universités des régions académiques Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été désignées par le MESR, pour engager la mise en place d'un nouveau COMP à partir de 2026. Ce nouveau COMP, d'une durée de 5 ans, est élaboré sous le pilotage de la région académique et en lien avec nos partenaires principaux. Il devra couvrir la stratégie globale de l'université et s'appuiera sur l'ensemble de ses moyens financiers, dans un contexte budgétaire national fortement contraint et dans le cadre d'un plan de stabilisation financière et des emplois (PSFE) déployé à l'échelle de l'université.

Ce nouveau format de contractualisation avec sa tutelle permettra à l'UPPA de positionner son ambition de développement durable et de responsabilité sociétale¹, autour des quatre piliers qui structurent sa trajectoire vers l'université-cible :

- une formation d'excellence et innovante ainsi qu'une vie étudiante de qualité et engagée dans les grands défis de l'université ;
- une identité scientifique orientée vers les transitions et les enjeux sociétaux de notre époque en lien avec les ODD de l'ONU ;
- un écosystème partenarial riche et ouvert à l'international ;
- une vie institutionnelle portée par les principes du bien vivre ensemble, de l'inclusion, de la concertation et de la co-construction.

Les objectifs stratégiques et les actions à mener seront élaborés sur la base des orientations existantes et viendront s'enrichir au gré de concertations menées avec la communauté dès l'automne 2025. Un atelier territorial sera également organisé afin que l'université puisse partager et élaborer des projets communs sur ses territoires, en collaboration étroite avec les principaux acteurs présents sur ses campus de Pau, Bayonne, Anglet, Mont-de-Marsan et Tarbes et en particulier ses partenaires académiques dont les organismes nationaux de recherche (CNRS, Inrae, Inria), les collectivités territoriales, les partenaires socio-économiques et culturels, les associations et le CROUS.

¹ L'UPPA a obtenu le label DDRS pour une durée de 4 ans (2025 – 2028). Ce label, construit sur un référentiel national exigeant adossé aux ODD de l'ONU, est une reconnaissance de la qualité des actions menées par l'UPPA dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociétale et récompense ainsi l'engagement de toute sa communauté sur ces sujets.

Le partenariat UPPA - CROUS : un atout pour nos campus

Convention cadre UPPA / CROUS 2025-2027

L'UPPA et le Crous conçoivent cette convention-cadre comme l'expression d'une volonté politique partagée au service de la communauté universitaire. L'ambition est de structurer, renforcer et élargir le partenariat entre l'université et le Crous. Les partenariats avec l'UPPA, université de proximité, abordent les questions de la restauration adaptée aux étudiants et à la communauté universitaire ; du logement des étudiants, notamment boursiers ou internationaux, de l'accompagnement social et de la gestion d'aides financières pour les étudiants qui en ont besoin, du soutien aux initiatives étudiantes, de la contribution à la vie de campus et de la promotion de la culture, de la transition écologique sur les 3 campus de Pau, de la côte Basque et des Landes.

Convention ponctuelle en cours d'élaboration concernant « l'accès des étudiants en situation de handicap inscrits à l'Université »

Nous faisons le constat d'une augmentation progressive du nombre d'étudiants en situation de handicap (ESH) inscrits à l'UPPA (+ 30 étudiants tous les ans). En 2024, le nombre d'inscrits a doublé pour atteindre 520 étudiants. Ce partenariat vise à développer un enseignement supérieur accessible. La collaboration du Crous se portera sur l'amélioration de l'accueil des étudiants en situation de handicap dans toutes ses structures pour assurer une continuité de la démarche dans la vie quotidienne (restauration, logement, social, vie étudiante).

Convention « formation lutte contre la précarité étudiante » et « formation aux 1ers secours en santé mentale »

Pour mieux soutenir les étudiants dans leurs conditions de vie et suite à la crise sanitaire de 2020, la question de la santé mentale des étudiants étant prégnante, l'UPPA se propose de former ses étudiants relais santé, les étudiants référents en résidence du Clous de Pau et des Pays de l'Adour et les volontaires en service civique de l'UPPA et du Crous, aux premiers secours en santé mentale. Le Clous de Pau organisera deux sessions de formation sur la précarité étudiante aux étudiants relais de l'UPPA, aux étudiants référents en résidence et aux volontaires en service civique des 2 établissements.

Dispositifs spécifiques du Clous pour l'accompagnement à la vie étudiante

Cette rentrée voit la création d'une "mission inclusion" au Clous de Pau et des Pays de l'Adour. L'UPPA, lauréate de l'appel à projets « Universités inclusives démonstratrices avec son projet

HEPHAESTOS tisse un partenariat avec le Clous de Pau et des Pays de l'Adour pour améliorer l'accueil des étudiants en situation de handicap dans leurs établissements respectifs. Cette mission permettra aux étudiants d'accéder à son panel de services par un unique point d'entrée. Une référente handicap locale accueillera de façon individualisée les étudiants en situation de handicap et leurs accompagnants. Des actions concrètes sont mises en place pour proposer une approche « sur mesure » et permettre aux étudiants de suivre des études dans de bonnes conditions ; accueil prioritaire en restauration, accès à un espace calme pour déjeuner, accessibilité aux menus, aménagements en mobilier, analyser avec l'étudiant ses besoins de compensation et étudier les demandes d'aménagement du logement en fonction des besoins spécifiques de chacun, facilitation d'accès aux dispositifs territoriaux de soutien pour réduire le renoncement aux droits avec l'appui du service social, participation aux activités ludiques, créatives et de bien-être proposées par le Crous. Une adresse mel est dédiée (mission.inclusion@crous-bordeaux.fr) et le site internet du Crous de Bordeaux-Aquitaine a été retravaillé. Des éléments de communication ont été déposés dans tous les logements du Clous pour favoriser le recours au dispositif. Des actions de formation des personnels sont mises en place et des temps d'évaluation du dispositif sont planifiés.

Accompagnement du développement de l'offre de formations de l'UPPA sur la Côte Basque

Grâce à la mise à disposition d'un local par la Communauté d'agglomération du Pays Basque le Crous ouvrira une cafétéria sur le Campus Montaury à Anglet, en novembre 2025. Ce nouvel espace, adjacent au foyer étudiant de l'UPPA, proposera une offre complémentaire au RU Pierre Bidart situé à proximité, actuellement saturé en terme de fréquentation, et réduire les files d'attente. L'investissement de 110 000.00 € par le Crous permettra d'offrir aux étudiants une prestation « snacking » et végétarienne.

Des ouvertures de résidences étudiantes qui se concrétisent

- La situation du logement est extrêmement tendue et l'ensemble des étudiants boursiers ne peut pas accéder à des logements Crous. Le risque est que des étudiants renoncent à poursuivre leurs études sur ce secteur faute de pouvoir accéder à un logement à tarif modéré. La grande difficulté résidait jusqu'alors dans la vacance de foncier sur une agglomération en tension généralisée du logement. Une coopération territoriale réunissant les établissements de l'enseignement supérieur dont l'UPPA, le Crous, les bailleurs sociaux et les collectivités territoriales a permis d'enclencher une dynamique de libération du foncier pour voir sa concrétisation dans des prises à bail effectives dès 2025 avec une augmentation progressive d'ici 2028 (Bayonne, Anglet, Bidart).
- Des prises à bail dès 2026 : 155 T1 – 2 résidences à Bidart (« Source Royale » - 40 T1, convention avec le bailleur social Habitat Sud Atlantique et « IKASI » - 115 T1 – 1ère pierre posée le 14 avril 2025, convention avec le bailleur social CDC Habitat.
- D'autres projets sur Bayonne et Anglet sont en discussion avec une perspective de 332 logements supplémentaires d'ici 2028 pour atteindre un parc de 879 logements sur la Côte Basque (+ 482 logements entre 2026 et 2028)

Rentrée universitaire 2025/2026

Six nouvelles formations ouvrent en septembre 2025

Collège STEE

- Double Licence Mathématiques Informatique ;
- Licence Professionnelle Process, énergie et chimie verte (mention chimie industrielle) ;
- Licence Professionnelle, Contrôle et métrologie industriel.

Collège SSH

- Un nouveau Cursus Master Ingénierie (CMI adossé à la Licence Géographie et Aménagement) INGénierie TERRitoriale, politiques locales, transition environnementale
- Double Licence LEA/Eco Gestion ;
- Master STAPS, Activité physique adaptée et santé.

Les filières qui présentent toujours un haut niveau d'attractivité quel que soit le campus d'enseignement

- Cursus en BUT : Techniques de commercialisation – Gestion des entreprises et des administrations – Génie biologique ;
- Cursus Licence : Droit – STAPS – Économie-gestion - Sciences de la Vie ;
- Cursus Master : Droit public – Informatique – Management public – MEEF Anglais – Études européennes et internationales ;
- Cursus Écoles d'ingénieur : ENSGTI, ISA BTP et ISA NUM.

NB : La récente double Licence Droit économie gestion à l'international et la nouvelle licence Management durable des organisations du collège EEI sur Bayonne confirment leur très bonne attractivité, chacune ayant atteint leur capacité d'accueil (50 inscrits chacune).

Point sur les plateformes de candidature

Parcoursup

Vœux confirmés sur la plateforme : 36 129 contre 40 818 N-1 soit 11% de baisse (- 4 689).

À l'issue de la tenue des commissions d'examens des vœux, 3 330 propositions d'admission acceptées définitivement soit 84% de la capacité d'accueil totale.

Monmaster

Candidatures finalisées sur la plateforme : 16 391 contre 13 502 N-1 soit +21%.

À l'issue de la tenue des commissions de recrutement, les formations ont classé 8 002 dossiers. 1022 propositions d'admission acceptées définitivement soit 82% de la capacité d'accueil de l'établissement => contre 963 en 2024.

Évolution à la hausse du taux d'inscription

Le taux d'inscription général est à 90% (+10 points) :

- les taux pour les 1ères années en licence, master et BUT sont en moyenne de 93% avec une progression de +5 points ;
- au niveau des inscriptions en 2^e ou 3^e année pour les cycles Licence, BUT et Master les taux continuent de progresser : 80% au 29/08 (+13 points vs 20/08/24). À noter un taux de 77% pour les M2.

Au 04/09/2025, on compte au total 10 732 étudiants inscrits (+ 615 par rapport à la même date l'année dernière) avec la répartition suivante par campus :

- Campus d'Anglet : 1 310 étudiants inscrits au 04/09/2025 (+ 74 par rapport à la même date l'année dernière) ;
- Campus de Bayonne : 2 536 étudiants inscrits au 04/09/2025 (+ 311 par rapport à la même date l'année dernière) ;
- Campus de Mont-de-Marsan : 329 étudiants inscrits au 04/09/2025 (+ 43 par rapport à la même date l'année dernière) ;
- Campus de Pau : 5 769 étudiants inscrits au 04/09/2025 (+ 195 par rapport à la même date l'année dernière) ;
- Campus de Tarbes : 788 étudiants inscrits au 04/09/2025 (- 8 par rapport à la même date l'année dernière).

NB : les inscriptions ne sont pas terminées ; elles se poursuivent jusqu'au 30 octobre 2025 pour les doctorats et les personnes en reprise d'études.

Réforme de la formation des enseignants

Les nouveaux concours bac +3 accessibles dès la L3

À partir de la session 2026, plusieurs concours de recrutement seront ouverts aux étudiants de 3^e année de licence : le CRPE (concours de recrutement de professeur des écoles) ; le Capes, le Capeps, le Capet, le CAPLP (sections hors sections professionnelles) pour devenir professeur en collège et en lycée, et le concours de CPE pour devenir conseiller principal d'éducation en établissement.

Chaque concours comportera quatre épreuves : deux écrites d'admissibilité, et deux orales d'admission. Les inscriptions auront lieu à l'automne 2025 ; les épreuves au printemps 2026.

Une préparation aux concours dès la rentrée

Dès l'année universitaire 2025-2026, les étudiants auront la possibilité d'être préparés aux concours dans leur licence disciplinaire. Et, à partir de l'année 2026-2027, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ouvrira une Licence Professorat des écoles (LPE) qui préparera les étudiants au CRPE, ainsi que plusieurs parcours disciplinaires du nouveau master de formation des enseignants, le Master Enseignement et éducation (M2E), pour les lauréats du Capes.

Dispositifs d'accompagnement à la vie étudiante

Bien-être et égalité des chances

Consciente des défis auxquels font face les étudiants, l'université a placé la qualité de vie et l'inclusion au cœur de son projet. À travers son Schéma directeur du bien-être et de la vie étudiante, l'établissement déploie des actions concrètes et durables pour lutter contre la précarité, favoriser le bien-être, prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS) et améliorer l'accessibilité pour les étudiants en situation de handicap.

Pour répondre à la précarité étudiante, l'université développe des dispositifs solidaires tels que les distributions régulières de denrées et de paniers de légumes et la mise en place de distributeurs gratuits de protections périodiques. Une attention particulière est portée aux étudiants internationaux, avec un parcours d'accueil individualisé et un pack de bienvenue.

Le bien-être étudiant est favorisé par la mise en place d'espaces de détente et de convivialité sur l'ensemble des campus, l'organisation de villages sport-santé alliant bilans physiques et accompagnement psychologique, des permanences avec des psychologues et ostéopathes, ainsi que des activités culturelles et sportives accessibles à tous.

La lutte contre les VSS (Violences sexuelles et sexistes) constitue un autre axe fort. L'UPPA a instauré un dispositif de signalement en ligne accessible et va organiser des temps de sensibilisation intégrés progressivement aux cursus. Ces initiatives visent à prévenir les comportements inacceptables et garantir un environnement sûr et respectueux.

Enfin, en tant qu'université lauréate de l'appel à projets « universités inclusives démonstratrices » avec son projet HEPHAETOS (Handicap : élaborer des parcours holistiques et adaptés dans l'Enseignement supérieur, pour un accueil transformant, ouvert et solidaire), l'UPPA agit pour une meilleure inclusion des étudiants en situation de handicap. Étudiants relais, référents dédiés et Conseils de vie de campus vont œuvrer à l'amélioration continue de l'accessibilité, tant dans les infrastructures que dans les services proposés.

Temps forts de la vie étudiante

Festival de rentrée – 25 septembre 2025

L'UPPA donne le coup d'envoi de l'année universitaire avec le Festival de rentrée, un moment festif, convivial et ouvert à toutes et tous ! Étudiantes, étudiants, personnels, viennent partager ce temps fort organisé sur trois des campus de l'UPPA, à Anglet, à Bayonne et à Pau.

Entre concerts live, food-trucks, animations ludiques, forum des associations, déambulations musicales et espaces de rencontre, cette journée est l'occasion de (re)découvrir votre campus, de créer du lien et de célébrer ensemble une nouvelle année placée sous le signe de la vie étudiante, de la culture et de l'engagement.

Le Festival de rentrée est organisé dans le cadre de « 3, 2, 1... Pau ! Pau accueille ses étudiants », en partenariat avec le CROUS de Bordeaux-Aquitaine, pour la 18^e édition des *Campulsations, le festival* !

Un festival responsable

Suite à l'obtention du label DD&RS 2025-2028, l'UPPA organise un festival engagé dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale en proposant :

- Un lieu facilement accessible en transports en commun ;
- Des espaces aménagés pour accueillir les personnes en situation de handicap : pour les PMR (accueil spécifique, cheminements aménagés, point de recharge, organisation logistique avec les food-trucks) et pour les personnes nécessitant un lieu d'isolement ponctuel (création d'un espace « répit ») ;
- Des points de tri sélectif avec consignes de tri ;
- La présence de deux stands de prévention sur les déchets avec l'association Ecocène et ELISE, le réseau solidaire d'entreprises de collecte et de tri ;
- La mise en place d'une brigade verte ;
- L'utilisation de gobelets lavables et réutilisables ;
- Aucune distribution de bouteilles d'eau en plastique. Sur place, plusieurs points d'eau seront installés avec la distribution de gobelets lavables et la mise à disposition de gourdes pour les artistes ;
- La distribution de cendriers de poche ;
- Une diminution des impressions papier et une communication privilégiant les canaux numériques ;
- Limitation du gaspillage alimentaire en estimant un maximum le nombre de repas à prévoir.

Conférence inaugurale – 13 novembre 2025

Assemblée étudiante – 4 décembre 2025

Présidée par la vice-présidente étudiante, Samanah Kolanowski, la 1^{ère} Assemblée étudiante aura lieu le 4 décembre 2025. L'assemblée étudiante est consultée sur la feuille de route sur l'amélioration de la qualité de la vie étudiante ; le sentiment d'appartenance des étudiants ; l'accueil et l'accompagnement des étudiants hors champs activité pédagogique ; l'offre en santé ; l'offre culturelle et artistique ; l'offre sportive ; les défis de la transition sociale et environnementale. À ce titre, l'Assemblée étudiante contribue au suivi et à la mise en œuvre du schéma directeur de la vie étudiante à l'appui des bilans remontés par les Conseils de vie des campus (CVC) ; elle examine pour avis les initiatives étudiantes recueillies par les CVC après examen des conditions d'éligibilité au budget participatif étudiant (BPE) et classement par les CVC ; elle propose des actions aux CVC éligibles au BPE. Son travail se réalise en étroite collaboration avec les services du pôle Formation et vie étudiante. Le Président de l'université peut saisir l'Assemblée étudiante d'une demande d'avis sur tout sujet ; les élus de la Commission formation et vie universitaire (CFVU) et du Conseil d'administration (CA) peuvent également la saisir des décisions liées à la vie étudiante et à la vie de campus, sur lesquelles elle peut émettre un avis.

Grands événements à venir

Nuit de la recherche

Le 26 septembre 2025 à Pau, à Hendaye et à Mont-de-Marsan

Cette année, l'université participe à la Nuit de la recherche portée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette manifestation gratuite, à destination du grand public, a pour objectif de faire connaître le métier de chercheur et d'encourager les carrières scientifiques. Loin du cadre institutionnel, dans un lieu parfois insolite, les scientifiques de toutes disciplines sont invités à faire découvrir leurs travaux de façon ludique, décontractée et innovante. Sur Pau, Hendaye et Mont-de-Marsan, plus de 70 chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants de l'UPPA seront impliqués. Dans ces 3 villes, la manifestation est organisée par l'UPPA et par le centre de culture scientifique, technique et industrielle Lacq Odyssée / Science Odyssée.

L'IA générative à l'université : entre préconisations, éthiques et usages

Le 09 octobre à Pau

Cette manifestation, qui s'adresse à tous les personnels, vise à offrir une compréhension globale de l'IA générative et explorer ses diverses applications à l'université. Au programme : des conférences, des retours d'expérience et des ateliers pratiques. Cette journée aura lieu en présentiel à Pau, des interventions seront également proposées sur la côte basque.

Semaine des transitions

Du 23 au 27 mars 2026 sur tous les campus

La Semaine des transitions s'inscrit dans une dynamique portée par *L'Initiative**, une association regroupant six universités toutes lauréates I-SITE. Pendant toute la semaine, les 6 établissements proposent simultanément des activités destinées à sensibiliser leurs personnels et leurs étudiants aux grands défis environnementaux, sociétaux et économiques actuels. À cette occasion, l'UPPA organisera la 3^e édition de son Forum des transitions, un moment de présentations et d'échanges sur ces missions interdisciplinaires, qui répondent à 13 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

**L'UPPA est membre de L'initiative, une association fondée en avril 2024 qui réunit six établissements : CY Cergy Paris Université, Université Clermont Auvergne, Université Gustave Eiffel Paris, Nantes Université, Université de Pau et des pays de l'Adour et Université de Lille. Ils sont tous lauréats I-SITE, un label d'excellence créé en 2014 par l'État et délivré par un jury international pour distinguer les universités qui valorisent des atouts scientifiques thématiques distinctifs reconnus sur le plan international, et qui en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement et de partenariat avec le monde socio-économique. Cette association, qui représente 222000 étudiants, 25000 personnels et 220 unités de recherche, promeut l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation publics. Elle poursuit deux objectifs principaux :*

- Conduire des actions communes à l'échelle des six établissements : Favoriser la science avec et pour la société en produisant des outils à l'échelle des six établissements, afin d'amplifier leur impact et en travaillant sur la lutte contre la désinformation / Positionner les six universités comme cheffes de file de l'innovation sur leurs territoires en conduisant un premier travail collectif sur le sujet des « territoires urbains et ruraux durables à l'horizon 2050 » / Mener une étude à l'échelle des six établissements afin de mesurer les effets économiques des universités et montrer ce qu'elles rapportent concrètement aux territoires.*
- Prendre position sur des sujets qui concernent l'avenir de l'enseignement supérieur : évolution des dispositifs de l'innovation / liens avec les organismes nationaux de recherche / accueil des étudiantes et étudiants internationaux / soutien aux chercheurs menacés /... Cette association nous permet d'inscrire notre université dans une dynamique positive et volontaire aux côtés d'autres établissements qui partagent nos valeurs et nos ambitions pour le service public de l'enseignement supérieur français.*

Inaugurations des bâtiments de sciences

Avril 2026 à Pau

Grâce au contrat de plan État-Région 2015-2020 (CPER), au Fonds européen de développement régional (FEDER) et aux collectivités locales, l'UPPA a bénéficié de plusieurs opérations de construction et de réhabilitation immobilières. Une grande journée inaugurale en présence des partenaires financiers, permettra de mettre en lumière les opérations du campus de Pau suivantes :

- Construction de l'IPREM II (livré en 2022) ;
- Réhabilitation du collège STEE (livré en 2022) ;
- Construction de l'IPRA II (livré en 2023) ;
- Réhabilitation de l'ENSGTI (livré en 2023).

Les chiffres clés des opérations

- IPRA I : 2 190 m² pour la recherche, pour un coût budgétaire total de 3 547 040 euros ;
- IPRA II : 2 196 m² pour la recherche, pour un coût budgétaire total de 8 355 741 euros ;
- IPREM II : 3 047 m² pour la recherche, pour un coût budgétaire total de 12 242 595 euros (dont un plateau de 997 m² reste à aménager) ;
- ENSGTI : 1 499 m² de surface utile nette pour l'enseignement, 1 239 m² pour la recherche, pour un coût budgétaire total de 7 563 184 euros.
- Collège STEE : 3 364 m² de surface utile nette pour l'enseignement, 679 m² pour la recherche, pour un coût budgétaire total de 8 855 119 euros.

2026 à Mont-de-Marsan

La nouvelle halle XYLOMAT 2, livrée fin 2025, sera dédiée à la valorisation du bois et de ses produits dérivés ainsi que des co-produits des filières agroalimentaires locales, permettra de développer nos activités de formation, de recherche et d'innovation en lien avec les acteurs de la filière bois sur la zone d'activité d'Agrolandes. Cofinancée par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Landes, l'inauguration devrait avoir lieu en 2026.



CONTACT

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Avenue de l'Université
BP 576
64012 Pau Cedex
Tél. : 05 59 40 70 30

Site internet : <https://www.univ-pau.fr>

